

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le **18 Mars 2024**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 8 Mars 2024, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Sylvie AULIVIER, Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Nicole AIMON, Michel ANDRY, Claudine CHAUSSADE, Marie-Claire RAIMOND.

Absent : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Marie-Claire RAIMOND

Préfecture des Deux-Sèvres

28 MARS 2024

OBJET : Approbation du compte administratif 2023

La Vice-présidente, présente au conseil d'administration :

Le compte administratif 2023 du budget de rattachement CCAS qui se solde par un excédent global de 8 973,33 € dont :

- | | |
|--|------------|
| - Section de fonctionnement – excédent : | 8 153,31 € |
| - Section d'investissement – excédent : | 820,02 € |

Après exposé, la Vice-présidente s'étant retirée, Madame Jacqueline GATTEPAILLE, désignée Présidente de séance, demande au conseil d'administration s'il a des observations à formuler sur le compte administratif 2023.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le compte administratif 2023.

Fait et délibéré le 18 Mars 2024

La Vice-présidente du CCAS,

Nathalie LALLEMAND



(Handwritten signature of Nathalie LALLEMAND)

La secrétaire de séance,

Marie-Claire RAIMOND

(Handwritten signature of Marie-Claire RAIMOND)

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le : **28 MARS 2024**

Publié ou notifié le : **28 MARS 2024**